

47e Congrès Annuel et Assemblée Générale de l'AEC

6 & 7 Novembre 2020

Going On(line) - Connecting Communities in the Digital Age

Cette année, tout est différent. Tant dans nos vies privées que professionnelles, nous sommes confrontés à de nouveaux défis inattendus. Ce n'est que face à l'obligation de modifier nos habitudes de vie que nombre d'entre-nous se sont rendu compte à quel point nos interactions sociales sont importantes pour notre qualité de vie. Les images que nous avons vues cet été resteront gravées dans nos mémoires. Nos pensées vont vers les victimes de la pandémie et leur famille mais le COVID-19 a des conséquences désastreuses même pour ceux qui ont survécu à la crise sans dégâts au physiques ou spirituels, particulièrement un grand nombre de musiciens indépendants, d'autres professionnels du secteur de la musique et, de manière plus générale, du domaine culturel et événementiel ont perdu leur source de revenus du jour au lendemain.

En comparaison, la plupart des institutions membres de l'AEC ne s'en sortent plutôt pas mal. En tant qu'institutions qui sont par définition, financées par des fonds publics, leur existence n'a jamais réellement été menacée mais ceci nous confère également une responsabilité toute particulière: nous ne pouvons pas rester dans l'attente de l'arrivée d'un vaccin ou que l'épidémie disparaisse comme par magie pour pouvoir ensuite retourner à nos vieilles habitudes. Les établissements d'enseignement supérieur musical ont la responsabilité toute particulière de garantir un haut niveau d'enseignement et de préparer les étudiants non seulement aux défis futurs mais aussi à prendre leur développement ultérieur en mains.

Le Congrès Annuel 2020 de l'AEC est un Congrès très particulier qui oblige les organisateurs et les hôtes à sortir des sentiers battus. Lorsqu'il est devenu évident que nous allions devoir abandonner notre idée originelle d'organiser le Congrès à Anvers, nous nous sommes réjouis de voir que nous pouvions compter sur l'engagement de l'Université de Musique et des Arts de la Scène de Vienne (Mdw) et nous sommes leurs sommes extrêmement reconnaissants de prendre le relais à si court délai. Mdw possède une infrastructure exceptionnelle tant au niveau technique que des bâtiments et ils ont accepté sans la moindre hésitation de prendre le risque d'accueillir un Congrès de l'AEC dont le cours des événements pourrait n'être connu qu'en dernière minute.

Il nous a semblé approprié de relever ce défi inhabituel, fruit de ces temps inhabituels, en termes de contenu lors de ce congrès mais aussi de le lier d'une manière concrète au Leitmotiv du projet Creative Europe en cours de l'AEC: "Strengthening Music in Society". Bien qu'il devra être adapté aux possibilités techniques et communicationnelles de la transmission en ligne, ce Congrès 2020 de l'AEC visera plus que jamais à connecter les communautés qui sont séparées physiquement par de grandes distances, entre autres barrières, et qui ont par conséquent, un besoin croissant de communication, d'échange, de confrontation et de collaboration. Comme à notre habitude et ce, malgré les contraintes actuelles, le Congrès de l'AEC offrira un série d'ateliers, de forums, de présentations des meilleures pratiques, de panels et de séances plénières qui permettront aux participants de trouver ensemble des solutions constructives et innovantes.

Ce congrès devra malgré-tout permettre d'essayer l'utilisation de nouvelles méthodes de présentation et de communication telles que des salles de discussion, des systèmes de téléconférences qui permettent une interaction musicale au travers du réseau Internet. Grâce à LoLa, Milan et Tallinn seront connectées à Vienne, dans le cadre plus large d'un réseau Pan-Européen et ils agiront en tant que co-hôtes de ce Congrès de l'AEC.

Dès lors, vous êtes cordialement invités au Congrès 2020 de l'AEC afin d'explorer ensemble de nouvelles voies, à la recherche du rôle des Établissements d'éducation supérieure musicale dans la société de demain.